



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 55 - Mai 2019

Jeunesse
Présentation du
prochain séjour d'été
des collégiens... p 4



Finances publiques
Adoption du budget : un
moment important pour
notre commune... p 3



■ INFOS PRATIQUES

■ Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

■ Le Nord en alerte sécheresse.



Le 9 avril dernier, un arrêté préfectoral a placé le Nord en alerte sécheresse jusqu'à fin juin. Des restrictions

d'eau sont imposées. Parmi elles, l'interdiction de laver les véhicules particuliers et d'arroser les pelouses, jardins, terrains de sport, stades et golfs de 9h à 19h...

Vous pouvez consulter cet arrêté préfectoral en mairie.

■ Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de

vos habitats, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le **lundi 27 mai 2019 de 14h à 17h en mairie.**

■ Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les **vendredi 10** pour la vente de chèques et les **23 ou 24 mai** (selon la convocation) pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : M^{me} Isabelle Libert.

☎ 06.09.43.82.82.

■ Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire.

☎ 03.27.81.21.89.



■ Voyage des aînés à Amiens.

La Municipalité propose aux Avesnois de 65 ans et plus, une sortie le jeudi 6 juin 2019 à Amiens à la découverte de la cathédrale et du vieux Amiens.

Les inscriptions seront prises en mairie, service communication jusqu'au 24 mai (voir annexe jointe).



■ Deux courses cyclistes passeront dans notre commune.

En raison du passage de deux courses cyclistes dans les artères notre commune, nous vous informons que des arrêtés municipaux réglementent la circulation et le stationnement les :

• **Mercredi 15 mai 2019** pour la 2^{ème} étape des 4 Jours de Dunkerque, de 12h à 14h dans les rues Roger Salengro, Jules Ferry, Place de l'Église et les rues du 8 mai 1945 et du 19 mars 1962.

• **Dimanche 2 juin 2019** pour le Paris-Roubaix Espoirs, entre 12h et 15h sur le circuit qui empruntera la route de Solesmes, les rues Sadi Carnot, Camélinat, la Place de l'Église et la rue Karl Marx.

Pour assurer la sécurité, des postes de circulation seront installés à chaque carrefour et tenus par des signaleurs bénévoles. Nous vous remercions de prendre vos dispositions et de respecter les consignes de sécurité.



■ Concours des Maisons Fleuries : se faire plaisir à embellir.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries sont lancées (voir annexe jointe) et sont à déposer en mairie. Ouvert à tous les habitants, le concours se basera sur deux catégories (« Jardin et jardinet (vue de la rue) » et « Façade, balcon ou terrasse (vue de la rue) »). L'essentiel est de se faire plaisir et

faire partager sa passion tout en participant pleinement à l'embellissement de notre commune.



■ Réglementation relative à la tonte des pelouses.

Les beaux jours reviennent et avec eux l'entretien de vos espaces et la tonte des pelouses.

Nous tenions à vous informer que la tonte et les travaux de jardinage (débroussaillage, taille électrique, ...) doivent avoir lieu sur notre commune

selon les horaires ci-dessous :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Un geste simple pour un meilleur vivre ensemble. Merci de votre compréhension.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication

de la Ville d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11

Services Techniques : 03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25

U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50

Mission Locale : 03.27.70.86.59

Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie

ou sur le site

www.avesnes-les-aubert.fr



Adoption du budget : un moment important pour notre commune



Comme chaque année, la session budgétaire est un moment majeur pour notre ville, ses projets, son avenir et donc pour ses habitants.

Adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 5 avril dernier, le budget se veut offensif avec cette année encore de nombreux investissements et des actions de proximité liés notamment à l'amélioration du cadre de vie.

Le tout sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Le budget 2019, d'un montant global de plus de 6 millions d'€, repose sur une gestion rigoureuse des finances de la commune. Les grands équilibres sont respectés en dépit du contexte économique que nous connaissons tous : avec entre autres des postes de recettes amoindris et des dépenses transférées toujours plus lourdes à assumer.

Votre municipalité, malgré ces contraintes et des normes toujours plus complexes, entend perpétuer sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en continuant à investir pour valoriser la cadre de vie et développer notre commune. À l'image des travaux d'aménagements urbains, de la salle des fêtes ou dans les écoles.



Des études sont également lancées comme sur la reconversion du site COMAFER (à proximité du stade Marcel Danjou) ou sur l'aménagement de certaines voiries et de ses abords.

LES POINTS CLÉS DU BUDGET 2019

Des taux d'imposition inchangés

Cette année encore, la municipalité a fait le choix de maintenir ses taux communaux comme suit :

Taxe d'habitation **14,20 %**

Taxe foncière bâtie **26,47 %**

Taxe foncière non bâtie **62,20 %**

Les subventions aux associations et au C.C.A.S.

**133 175
Euros**

La ville soutient ses associations. Pour 2019, ce sont 85 000 euros pour le CCAS au titre des actions municipales de solidarité et 48 175 euros qui seront versés aux associations de la ville au titre des subventions communales.

La commune souhaite, en parallèle, pérenniser ses actions humaines de proximité en direction de tous, de nos jeunes à nos aînés sans oublier les associations locales.

Évidemment, tous les projets ne peuvent se réaliser sur une seule année à l'image de « Rome qui ne s'est pas faite en un jour ».

Mais à force d'abnégation et de volonté, la Municipalité a adopté cette année encore un budget audacieux, sans peser davantage sur le budget des ménages.

Investissements pour l'avenir

**2,9
Millions d'€**

Dédiés au financement de projets structurants et innovants pour bâtir la ville de demain.



Vous pouvez consulter le rapport sur les orientations budgétaires (ROB) 2019 sur le site : www.avesnes-les-aubert.fr

Présentation du prochain séjour d'été des collégiens

Chaque année, la Municipalité organise un séjour d'été destiné aux collégiens résidant à Avesnes-les-Aubert. Devant le succès rencontré, la municipalité renouvelle l'action de l'année dernière et propose aux collégiens un séjour solidaire en Ardèche du 18 au 31 juillet 2019.

Comme l'année dernière, le séjour de vacances sera rempli d'activités estivales (piscine, canoé, accrobranche...) et axé sur des valeurs fortes de développement et d'épanouissement des jeunes adolescents par le biais d'activités les conduisant à réfléchir sur le « vivre ensemble », la solidarité, le travail en commun et le monde qui les entoure.

Ce voyage est réservé à 30 enfants d'Avesnes-les-Aubert en âge d'accueil au collège. Le séjour se déroulera, comme l'année dernière, à Pont-Saint-Esprit en Ardèche du 18 au 31 juillet 2019.

La Municipalité organise une réunion d'informations pour vous présenter le centre de vacances, vous informer sur le détail du séjour et vous donner les modalités d'inscription.

■ Réunion d'informations sur le séjour 2019, le :
mercredi 22 mai 2019 à 18h30
à la salle des cérémonies au 1^{er} étage de la mairie.



Retour sur l'Accueil de Loisirs des vacances de printemps



Grâce au soutien des services de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental du Nord, les activités de l'accueil de loisirs sans hébergement de printemps ont réunis soixante-dix neuf enfants pendant la première semaine des vacances scolaires d'avril.



L'équipe d'animation a proposé aux enfants de nombreuses activités comme des sorties à la piscine, la découverte du handball, des activités manuelles ou des grands jeux liés au thème du centre « Graines d'Artistes ».

■ Nous vous informons que l'accueil de loisirs d'été se déroulera du 8 au 26 juillet 2019 avec encore de nombreuses activités au programme. Les inscriptions seront prises du mardi 4 au vendredi 7 juin 2019 de 9h à 12h à l'accueil périscolaire « L'île aux enfants » (derrière la mairie).

La Fête Foraine Alamo

La Municipalité a fait le choix de conserver cette belle tradition communale tout en réorientant la fête en direction des manèges et des enfants. Les 11, 12, 13 et 14 mai prochains, vous retrouverez donc la Fête Foraine Alamo.



Il faut bien l'avouer, les animations proposées dans le cadre de la Fête Alamo ne rencontraient plus le succès escompté et ce, depuis de nombreuses années maintenant.

C'est pourquoi, la Municipalité a souhaité réaménager les manifestations en essayant d'être plus en adéquation avec les souhaits et les attentes des Avesnoises et des Avesnois, qu'ils vivent sur notre commune depuis des décennies ou qu'ils viennent d'y emménager.

La Fête de la résidence Alamo prend donc une autre direction et devient la « Fête Foraine Alamo ». Cela pour permettre aux jeunes enfants et à leurs parents de pouvoir continuer à bénéficier d'animations et aux forains de pouvoir continuer à exercer.

► Dans le cadre de cette nouvelle orientation en matière d'animation, la Municipalité vous invite à un grand moment festif et populaire : « Le Podium d'Été de Chérie FM » avec Ibiza Night et Jean-Luc Lahaye.

Organisé par Chérie FM et son animateur bien connu ici, Franck Binet, de nombreuses animations seront proposées.

Nous espérons que le podium d'été vitalisera le cœur de ville et accueillera un large public.

Venez nombreux le dimanche 30 juin prochain sur la Place de la République à partir de 17h.



Pâques. Comme de tradition, la Municipalité a offert des chocolats de Pâques de qualité, fabriqués 100 % pur cacao, sans huile de palme, aux enfants de l'école maternelle Danielle Casanova.



Distinction. Chef d'entreprise Avesnoise et impliquée dans le monde associatif, Madame Anny-Claude Morisau, s'est vu remettre l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite le 2 avril dernier. Une distinction qui récompense plus de 30 ans d'engagement. Félicitations !



Exposition à la Maison du Mulquinier*. Les 13 et 14 avril derniers, les visiteurs ont pu découvrir une sublime exposition composée de tableaux et photographies. Merci à « Arts et Culture, Loisirs pour Tous ! » qui a organisé avec brio cette exposition.



Festival de majorettes. Les majorettes avesnoises ont organisé, le samedi 30 mars, la 30^{ème} édition de leur festival de majorettes à la halle des sports du collège Paul Langevin. Coloré et rythmé, le spectacle était magnifique !



Parcours du Cœur - Édition 2019. Le 5 avril, les élèves de l'école Joliot-Curie ont participé au Parcours du Cœur, suivis le lendemain par les adultes. Le tout pour la bonne cause. Merci à tous.



Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA). À l'occasion de l'Assemblée Générale de l'UNRPA le 26 mars dernier, M. Henri Santer et M. Raymond Dagneaux ont été mis à l'honneur et remerciés pour leur dévouement et leur implication de plus de 20 ans au sein de cette association, en présence de M. Jean-Paul Lardey, secrétaire fédéral de l'UNRPA du Nord et des nouveaux membres du bureau de la section locale. *Le nouveau bureau de la section avesnoise est composé de Mmes Éliane Marquaille, présidente, Christiane Sorreaux, secrétaire et Marie-Claude Marquaille, trésorière.*

*La Maison du Patrimoine devient la Maison du Mulquinier. Afin d'intégrer le circuit touristique « La Route du Textile », l'association « Arts et Culture, Loisirs pour tous ! » a demandé ce changement de dénomination, qui a été adopté lors de la réunion du Conseil Municipal du 5 avril dernier.



L'équipe U13 de basketball du collège Paul Langevin est championne départementale UNSS !!

Le mercredi 13 mars dernier, l'équipe de basketball U13 (Benjamins nés en 2006-2007) du collège a remporté le titre de champion départemental face au collège Boris Vian de Croix. Nos collégiens ont montré que l'union fait la force, au terme d'un match très disputé. Ils l'emportent sur le score de 35-34 et deviennent champions du Nord !

Félicitations aux jeunes joueurs : Timéo Delforge, Thomas Margerin, Tom Monteiro Lopez, Luka Saint Maxent, Flavio Noulin, Arthur Vandewattyne, Mathéo Cardon et Alexis Tetar.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La vidéo-tranquillité étendue à l'école primaire

En 2016, devant la multiplication de dégradations et la volonté d'intrusion sur les bâtiments communaux, la municipalité, en lien étroit avec les services de la préfecture du Nord et de la gendarmerie nationale, avait installé la vidéo-tranquillité sur deux points de la commune : le pôle « Petite enfance » derrière la mairie et le parking situé derrière le centre de tri postal. Aujourd'hui, le dispositif est étendu à l'école primaire Joliot-Curie.

Lors du conseil municipal du 1^{er} mars dernier, les élus ont décidé d'étendre ce dispositif en installant 3 caméras supplémentaires au niveau de l'école primaire Joliot-Curie, qui subissait malheureusement et trop régulièrement des dégradations.

Pour rappel, la vidéo-tranquillité est particulièrement encadrée.

L'objectif reste le même : répondre à une problématique de tranquillité publique, sécuriser et protéger les bâtiments et améliorer le confort de vie des riverains.

Chacun doit, en effet, pouvoir prétendre vivre dans un environnement calme et serein.

Même si, il faut bien le rappeler, en matière de tranquillité publique tout ne dépend pas de la seule municipalité.

Rappelons encore que les bâtiments communaux sont le patrimoine de tous les Avesnois et que les réparations des dégradations ont souvent un coût non négligeable.



■ **à NOTER**.....

Dimanche 26 mai 2019 : élections européennes

Les élections européennes qui désigneront les parlementaires français qui siégeront au Parlement Européen se dérouleront le dimanche 26 mai de 8h à 18h.



Nous vous rappelons que pour pouvoir voter, les électeurs inscrits sur les listes électorales doivent justifier de leur identité en présentant obligatoirement une pièce d'identité (Arrêté du 16 novembre 2018 pris en application des articles R. 5, R. 6 et R. 60 du code électoral).

Parmi les pièces d'identité admises : carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie, permis de conduire (en cours de validité), permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ...

Le cas échéant, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix votant dans la même commune. Cette démarche s'effectue à la brigade de Gendarmerie devant un officier de police judiciaire.



En raison des travaux de réfection de la

salle des fêtes, les **trois bureaux de vote**

seront réunis dans le restaurant scolaire, situé derrière la mairie.



■ **NOS JOIES, NOS PEINES**.....

■ **Ils ont vu le jour**

DUMONT NEVEU Mathias, né le 19/03/2019 de Mathias Neveu & Amélie Dumont, 156 rue Henri Barbusse.

DUSENNE Nolan, né le 29/03/2019 de Nicolas Dusenne & Ludivine Becquigny, 51 rue du 8 mai 1945.

CANONNE Kaissy, née le 03/04/2019 de Fabrice Canonne & Johanna Dhaussy, 28 rue Victor Hugo.

SORRIAUX Jules, né le 11/04/2019 de Thomas Sorriaux & Marina Santangelo, 70 rue Henri Barbusse.

■ **Il nous a quittés**

MARQUAILLE Jean-Claude, 68 ans, 28 bis rue Paul Vaillant-Couturier.

■ **AGENDA**.....

Samedi 4 mai

■ **RANDONNÉE MOTOS DES MORS.** Arrivée du Run Customs au stade Marcel Danjou vers 12h. Venez nombreux.

Dimanche 5 mai

■ **BANQUET DES AÎNÉS.** À la halle des sports du collège Paul Langevin à 12h.

Mercredi 8 mai

■ **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.** Rendez-vous à 9h45 sur la Place de la République. Départ du défilé à 10h.

Du samedi 11 au mardi 14 mai

■ **FÊTE FORAINE ALAMO.**

Dimanche 12 mai

■ **CONCERT GRATUIT DE L'HARMONIE BATTERIE.** À 15h à l'Église.

Mercredi 15 mai

■ **4 JOURS DE DUNKERQUE.** Passage de la caravane et des coureurs cyclistes dans les rues Roger Salengro, Jules Ferry, du 8 mai 1945 et du 19 mars 1962.

Mercredi 22 mai

■ **RÉUNION D'INFORMATION SUR LE SÉJOURS D'ÉTÉ DES COLLÉGIENS EN ARDÈCHE.** À 18h30 à la salle des cérémonies de la mairie.

Samedi 25 mai

■ **FÊTE DES MÈRES.** À la salle Georges Cacheux dès 14h30. Voir bulletin joint en annexe.

Dimanche 26 mai

■ **ÉLECTIONS EUROPÉENNES.** Les 3 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, et réunis dans le restaurant scolaire, situé derrière la mairie.

Lundi 27 mai

■ **DON DU SANG.** Dès 15h dans le car de prélèvement situé sur la Place de la République.

Dimanche 2 juin

■ **RANDONNÉE INTERCLUBS DES RANDONNEURS AVESNOIS.** Inscription à 8h15 à la salle Georges Cacheux puis départ groupé à 9h. Gratuite pour les Avesnois.

■ **PARIS-ROUBAIX ESPOIRS.** Arrivée des cyclistes par la route de Solesmes puis passage dans les rues Sadi Carnot, Camélinat, Place de l'Église et rue Karl Marx.